

Technicien géomètre en cabinet

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Saliarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale scientifique ou technique ou équivalent sont souhaitées. Pour les titulaires d'un titre professionnel de niveau 4 (bac ou équivalent), 2 ans d'expérience professionnelle en topographie ou travaux publics sont requis.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Réaliser les opérations topographiques et les plans associés spécifiques aux infrastructures (mission de maîtrise d'œuvre de conception ou réalisation d'un chantier) Produire des documents constitutifs d'une opération foncière ou immobilière Produire en DAO des plans topographiques, de bâtiments et d'infrastructure

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine). Module 1. Réaliser les opérations topographiques et les plans associés spécifiques aux infrastructures (mission de maîtrise d'œuvre de conception ou réalisation d'un chantier) : réalisation de missions d'un concepteur de travaux au regard de la réglementation IPR - utilisation d'un logiciel DAO - réalisation de levés topographiques (terrain, ouvrages exécutés) - implantation d'un point sur le terrain et matérialisation par un repère - réalisation des quantitatifs d'un projet d'infrastructures - production de plans de récolement géoréférencés (13,5 semaines). Module 2. Produire des documents constitutifs d'une opération foncière ou immobilière : réalisation des relevés extérieurs et intérieurs de bâtiments - production des plans consécutifs aux relevés de bâtiments - réalisation des plans et des calculs nécessaires à l'établissement d'une copropriété et d'une division en volumes - production de documents permettant de déterminer les limites de propriétés privées et/ou publiques en respectant les procédures ordinaires - réalisation d'études, de plans et de documents d'urbanisme nécessaires à la division d'un terrain - établissement des documents de modification du parcellaire cadastral pour approbation - (9 semaines). Module 3. Produire en DAO des plans topographiques, de bâtiments et d'infrastructures : production de plans consécutifs aux levés topographiques - réalisation de plans de projet d'infrastructures (4,5 semaines). Période en entreprise (4 semaines). Session d'examen (1 semaine).

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel technicien géomètre en cabinet - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00608615	du 18/01/2027 au 16/09/2027	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS		MON COMPTE FORMATION	FPC